

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Pôle de Protection des Populations
Service Environnement Biologique

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcsp-emi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

L'Inspecteur de l'Environnement,
à

Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT CEDEX 9

Objet : Réexamen IED conforme
Affaire suivie par : Florence LETERTRE
N/Ref : FL/JD//2020 00527
PJ : 1 dossier de ré-examen

Niort, le 25 février 2020

RAPPORT DÉCLARANT LE DOSSIER DE RÉEXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant

SCEA 3D

Adresse de l'exploitation	rue du grand champ 79600 ASSAIS LES JUMEAUX
Adresse administrative	rue du grand champ 79600 ASSAIS LES JUMEAUX
Numéro S3IC	0579.00041
SIRET	389 638 057 00023
Actes administratifs	Arrêté préfectoral n° 2813 modifié du 12 mars 1997 pour un effectif de 54 000 emplacements volailles

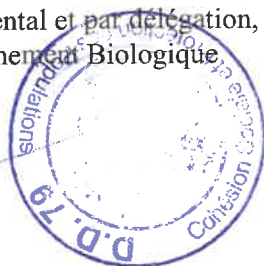
et à son instruction technique :

Dossier transmis le 16 mai 2018 par l'exploitant,
Demande de compléments : 31 décembre 2019,
Réponse exploitant : 24 janvier 2020
Finalisée le 13 février 2020 date de passage à l'état « Transmis Préfecture ».

Nous vous proposons de **donner acte** à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement



Florence LETERTRE